

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-415 DU 25 AOUT 1997
Portant rectificatif au Décret n°
87-272 du 26 Août 1987 portant
nominations et promotions à titre
normal ou exceptionnel dans l'Or-
dre National du Bénin, de certaines
Personnalités Béninoises

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret n° 87-272 du 26 Août 1987 portant nominations et promotions à titre normal ou exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin, de certaines Personnalités Béninoises.
- VU la Demande de rectification de nom en date du 11 Août 1997 formulée par Monsieur FASSINOU Dona Mathieu et les pièces justificatives qui y sont jointes ;

D E C R E T E :

Article 1er : Le Décret n° 87-272 du 26 Août 1987 portant nominations et promotions à titre normal ou exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin, de certaines Personnalités Béninoises est rectifié comme suit :

AU GRADE DE CHEVALIER

Au lieu de :

Monsieur FASSANOU Dona Mathieu

Lire :

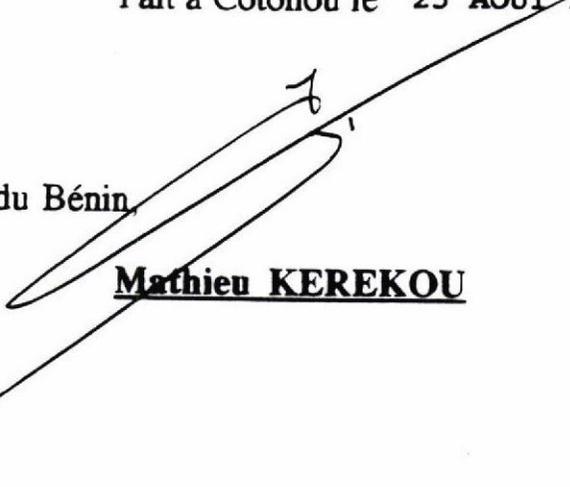
Monsieur FASSINOU Dona Mathieu

Le reste sans changement.

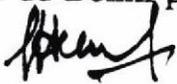
Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 25 AOUT 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - CS 2 - SGG 4 - HAAC 2 -
DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 -
UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.